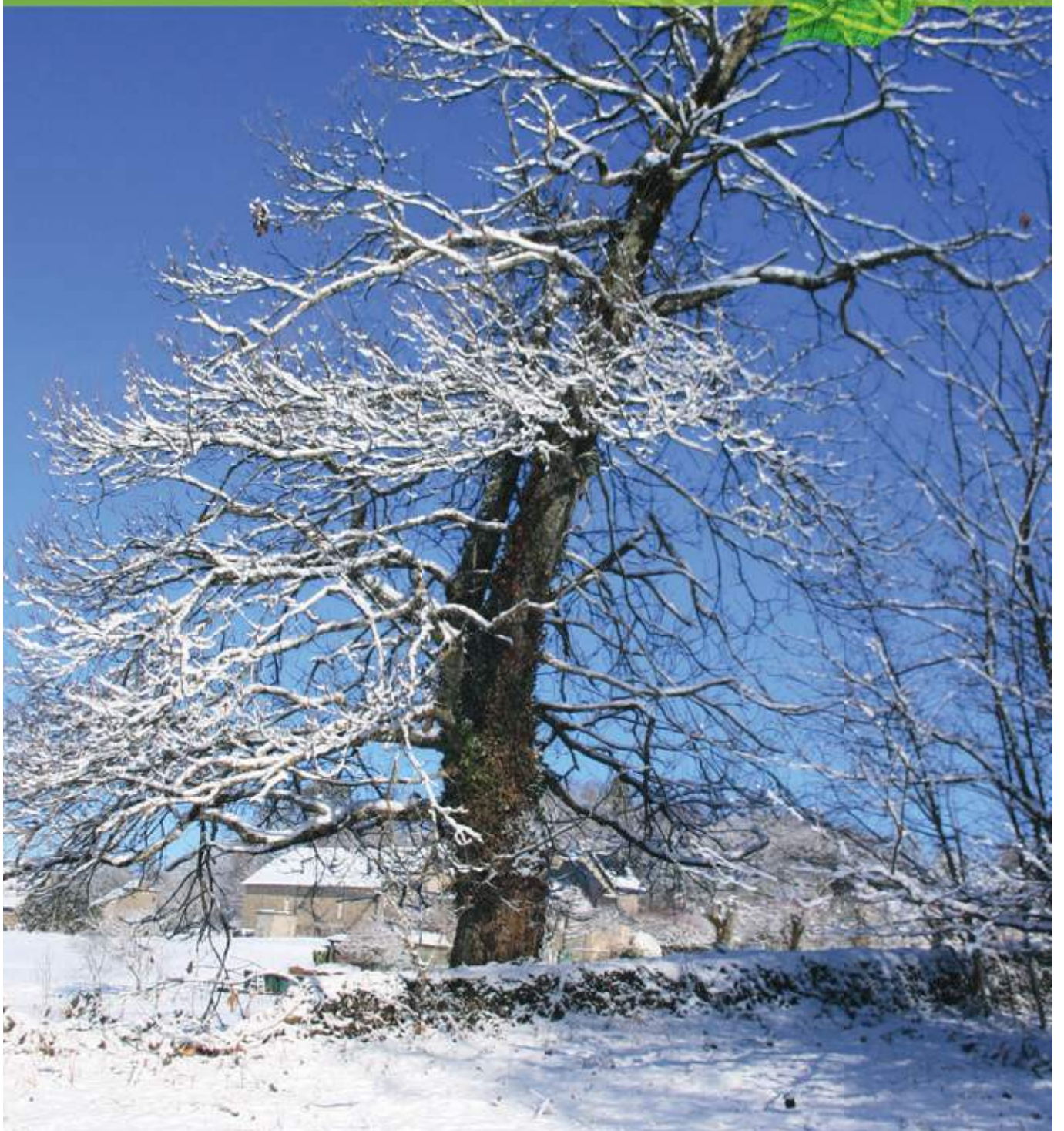


# La Feuille Champrunoise

Bulletin municipal de Champagnac-la-Prune





# Le mot de Madame le Maire



## Sommaire

p. 2

**Le mot du maire**

p. 3

**La vie de la commune**

Travaux

p. 5

Animation

p. 6

Environnement  
Communication

p. 7

**Cadre de vie**

Il va faire tout noir

p. 8

**À savoir**

Info France services

p. 10

Règlements intérieurs  
Journée "type" de Margaux

p. 11

AG de l'association Agir  
pour le Plateau des Étangs

p. 12

Le milan... royal!  
Sporting Club Tulle Corrèze

p. 13

**État civil**

**Quoi de neuf?**

Du côté des écoles

p. 14

Du côté du Comité

p. 16

**Brèves champrunoises**

Scouts toujours

p. 17

Actions Récup'Aide 2022

p. 18

Commémoration  
du 11 novembre 1918  
Téléthon 2022

p. 19

**Agenda des manifestations**

*Chères Champrunoises, chers Champrunois,*

*Un maire doit certes gérer le présent, mais aussi et peut-être surtout se projeter dans le futur...*

*Le contexte mondial actuel et la récente crise énergétique sont une réalité.*

*Ils génèrent une peur légitime et il peut paraître paradoxal de choisir d'investir à ce moment précis.*

*Cependant, pour Champagnac, le choix est le suivant :*

*se résoudre à voir disparaître une à une toutes les activités qui font la vie de la commune ou se battre pour les préserver.*

*Nous faisons le choix de l'action à un moment charnière. En effet, si nos partenaires État et collectivités locales nous suivent tous sur le projet de restaurant, c'est bien justement parce qu'il est toujours en activité et qu'il fonctionne bien !*

*C'est pourquoi, après avoir négocié un emprunt à un taux historique et soutenus par l'État, la Région, le Département et Tulle Agglo, nous allons pouvoir lancer les opérations en commençant par une étape cruciale : le choix de notre maître d'œuvre.*

*Il convient d'agir avec courage et détermination, mais sans témérité pour que ce projet puisse voir le jour.*

*Il permettra de recevoir 30 convives dans le restaurant et il comportera aussi deux salles qui pourront accueillir l'une l'épicerie et/ou l'agence postale, et l'autre être utilisée indépendamment pour des animations ou autres activités à venir.*

*Faire des choix, les défendre et les porter, c'est bien là le rôle des élus.*

Amicalement  
Christelle BIDAULT  
Votre Maire



# La vie de la commune

## Travaux

### Garde ta redingote, c'est moi qui pilote

Pour le confort et la sécurité de tous, la voirie de notre commune demande une attention particulière et nécessite un entretien régulier.

Dans le cadre de son maintien dans un état correct, la voirie communale a bénéficié d'une cure de jouvence entre Le Liac et Rouffy. L'opération a été réalisée par Tulle Agglo cet été. Sur les deux portions en mauvais état, la route a été reprofilée, sa structure a été consolidée puis tapissée d'un nouveau revêtement. Afin de mieux canaliser l'eau pluviale, les fossés ont été repris, les aqueducs ont été consolidés et les abords les plus dangereux ont été drainés et remblayés.

Une seconde opération d'entretien a été opérée cet automne conjointement avec la commune voisine de La Roche Canillac. Une association gagnant/gagnant, la tâche est plus agréable lorsqu'elle est partagée et l'achat d'enrobé à froid est plus économique lorsque groupé. Sous une météo plutôt clémente, plusieurs tonnes de bitume ont ainsi été mises en œuvre afin de boucher nids de poule, affaissements de chaussée et autres troubles à la bonne circulation. Un grand merci à Christophe et Sylvain, nos agents techniques.



## Quelques déménagements dans notre Mairie

Commençons par les raisons de ces déménagements.

Les archives se trouvent au grenier, elles sont inaccessibles sans passer chez un locataire. Cela n'est ni pratique, ni confortable pour lui/elle. Les étagères du bureau actuel de la secrétaire de mairie permettent de stoker les archives et les rendre plus facilement accessibles.

Une raison qui justifie un jeu de chaises musicales : le bureau de la secrétaire de mairie a donc été transféré dans l'ancien bureau du maire qui, pour l'occasion, a fait peau neuve comme vous pouvez le voir sur la photo.

Les archives vont être descendues dans l'ancien bureau de la secrétaire qui devient par la même occasion le bureau du maire.

Les travaux du bureau de la secrétaire de mairie ont été réalisés avec les savoirs faire internes pour allier gain de temps et limiter les dépenses. Les élus, mais surtout les agents, se sont relayés pour enlever la vieille moquette collée au mur, poser du papier de verre sur les murs et le peindre, relooker le meuble de rangement existant (*à mon sens une vraie réussite, à vous de juger !*) et enfin s'assurer que les branchements soient opérationnels et cela pour un budget de 473 €.



## Achat de la débroussailleuse

C'est pas loin de 13 km de voirie communale que Christophe doit entretenir tous les ans en plus de l'entretien général de la commune et des chemins ruraux.

Vos élus ont longuement échangé sur ce qu'il conviendrait de faire.

Tout faire réaliser par un prestataire ou acheter une épareuse, un broyeur d'accotement ou encore un matériel non tracté...

C'est donc suite à ces discussions, nourris de recherches des uns et des autres que le Conseil municipal dans sa séance du 8 juillet 2022 a opté pour l'achat d'un broyeur à fléaux pour un montant de 7990€ HT qui sera subventionné à hauteur de 40% par le Conseil Départemental.

Pour résumer, l'entretien de la voirie géré par l'Agglo est donc confié à Sylvain SENUT avec son épareuse en remplacement de l'entreprise LEYRAT. Pour le reste des chemins et des villages, c'est Christophe qui s'occupe de leur entretien avec le broyeur à fléaux toutes les fois où c'est possible, et pour les finitions ainsi que les accès difficiles avec la débroussailleuse.





# Animation

## Repas communal

Nous avons réitéré ce repas convivial. Comme l'année dernière, ce moment a permis de réunir toutes les générations de notre commune. C'est avec le même succès, à savoir, un peu plus de 100 convives présents, que nous nous sommes retrouvés autour d'un buffet et d'une animation festive. Certains ont pu pousser la chansonnette, d'autres nous ont fait partager leur talent en la matière. Merci à eux.



Dans ces conditions, nous pouvons d'ores et déjà nous donner rendez-vous l'année prochaine, avec comme objectif de nous perfectionner au chant et à la danse pour ceux qui le souhaitent.



## Vœux de l'équipe municipale

Cela faisait quelques temps que nous ne nous étions pas retrouvés autour d'une galette des rois pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité. Orchestrée cette année par le Conseil municipal, cette manifestation permet de partager tous ensemble un moment convivial. Venus nombreux, le samedi 7 janvier, Champrunoises et Champrunois ont pu également échanger les dernières nouvelles.



# Environnement

## Séances de broyage

Cette année encore, la commune a loué pendant 2 semaines un broyeur de végétaux pour les besoins communaux résultants d'élagages et pour le besoin de particuliers.

Concernant la commune, Christophe a élagué et broyé, pendant plus d'une semaine,

à plusieurs endroits (*Graffeuille, Le Tardier, Le Marchand au Theil, Le Chassang, Le Liac, Le Peuch, Le Bois Michel et Le Perbos*).

Durant les autres jours, il s'est déplacé pour broyer chez des particuliers ayant sollicité ce service. Nous renouvelerons cette opération l'année prochaine.

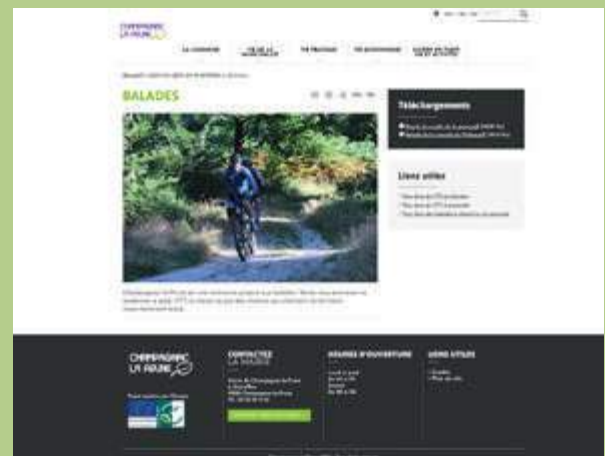
# Communication

## La commune est sur le net

Refaire sa carte d'identité, connaître les horaires de l'agence postale ou bien consulter le calendrier des manifestations du Comité des fêtes ou encore en savoir plus sur l'histoire de la commune, pas de souci. Depuis le mois de juillet, en tapant **champagnac-la-prune-19.fr**, vous pouvez retrouver un maximum d'informations pratiques et pragmatiques concernant notre petite bourgade.

Tulle Agglo assure la partie technique et la maintenance du site dédié à notre commune tandis que la maîtrise ainsi que la mise à jour des données et du contenu restent à la charge de la commune.

Alors, ne perdez plus de temps et connectez-vous !



# Cadre de vie

## Il va faire tout noir...

Aviez-vous remarqué que la nuit était encore plus profonde depuis ce dernier changement d'horaire saisonnier?

Et oui... il nous est très souvent rappelé à chacun la nécessité de réduire nos consommations électriques pour protéger la planète qui nous héberge, que la demande exponentielle de production électrique fragilise...

C'est pourquoi, il a été décidé de réduire de quelques heures l'éclairage public de nos rues au cœur de la nuit. Nos lampes de rue s'éteignent maintenant de 20h30 à 6h30. Les éclairages de l'église et de quelques zones non gérées par des horloges ont été mis en veille en attendant leur modernisation (*éclairage LED, horloge astronomique...*). Notez que les économies réalisées alimenteront les prochains projets de sobriété énergétique. Alors, apprécions et contemplons notre voie lactée.



# À savoir

## Info France Services à Espagnac

La Commune d'Espagnac dispose d'un guichet unique de proximité faisant partie du réseau des structures labélisées «FRANCE SERVICES».

Quelle que soit la commune d'origine, les agents de la France Services accueillent et accompagnent ceux qui en ont besoin, dans les démarches administratives du quotidien ; l'objectif étant de proposer une offre élargie de service public.

Il est possible d'y solliciter les services ou partenaires de l'État : la direction générale des Finances Publiques, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, La Poste, Pôle Emploi, la Caisse Nationale des allocations familiales, l'assurance maladie (CPAM), l'assurance retraite et la Mutualité sociale agricole (MSA).



Sont proposés :

- Une information de premier niveau (*réponse aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, permis de conduire, carte grise...*).





- Un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (*création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...*).
- Une aide aux démarches en ligne (*navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...*).
- Des prestations de conseil pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.
- Des ateliers numériques individuels ou en groupe.

Exemples d'accompagnement proposés :

Je déclare mes revenus, j'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité, je demande une aide (*allocation logement, RSA*), je cherche un emploi, je demande le remboursement de mes soins, je prépare ma retraite, je fais face à un litige ou à un conflit, j'attends un enfant....

À noter également que tous les détenteurs d'armes devront créer un compte SIA (*Système d'Information sur les Armes*) avant le 1<sup>er</sup> Juillet 2023. Ce site est actuellement ouvert aux chasseurs et sera ouvert progressivement aux autres détenteurs d'armes.

France Services peut vous aider à créer ce compte.

<b>Horaires d'ouverture</b>		
Lundi		14h30 - 16h00
Mardi	9h00 - 11h30	13h30 - 16h00
Mercredi	9h00 - 11h30	13h30 - 16h00
Jeudi	9h00 - 11h30	13h30 - 16h00
Vendredi	9h00 - 11h30	13h30 - 16h00
Samedi	10h00 - 11h30	

☎ : 05 55 29 23 76

✉ : [espagnac@france-services.gouv.fr](mailto:espagnac@france-services.gouv.fr)



## Nouveaux règlements intérieurs

### Le four du Theil

Le Conseil municipal a, par délibération du 9 octobre 2022, institué un règlement pour la mise à disposition du four communal du Theil. Ce four est mis à disposition à titre gratuit aux associations et aux habitants de la commune. Les réservations se font auprès

du secrétariat de mairie. Le bois nécessaire à son fonctionnement devra être apporté par l'utilisateur. Une attestation d'assurance sera demandée lors de la réservation. Le règlement est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

### Le cimetière

Suite à la construction du site cinéraire, le règlement du cimetière a été modifié par délibération du 9 octobre 2022 notamment pour définir les conditions d'affectation et de dispersion dans le jardin souvenir, de

renouvellement ou de reprises ainsi que le type d'inscription sur les portes des cases. Il est consultable en mairie, à la porte du cimetière et sur le site internet de la commune.

## Journée « type » de Margaux, notre conseillère numérique

Si certains se demandent encore à quoi peut servir notre conseillère numérique...

Premier rendez-vous à 9h30, Madame X a besoin d'aide pour faire une pré-demande en ligne nécessaire au renouvellement de sa carte d'identité. Je l'accompagne alors pour créer un compte sur le site spécialisé de l'ANTS (*Agence Nationale des Titres Sécurisés*) et pour valider sa pré-demande en ligne. Par la suite, Madame X pourra se rendre en mairie afin de finaliser celle-ci.

À 10h30, Monsieur X a besoin que je vienne chez lui pour connecter son ordinateur à son réseau wifi suite à l'installation, par un technicien spécialisé, de la fibre à son domicile.

À 11h30, Madame Y aurait besoin de savoir comment transférer les photos de son téléphone sur son ordinateur afin de les trier. Grâce à son câble de chargeur, je lui fais une démonstration afin qu'elle puisse le reproduire chez elle.

L'après-midi, c'est le moment de l'atelier en groupe autour de diverses thématiques. Aujourd'hui, nous allons voir comment gérer une boîte mail. Les apprenants, au nombre de 6, sont toujours très assidus. C'est un moment de partage et d'apprentissage dans la bonne humeur.



## Témoignages

«Moi, je suis enchanté des ateliers de Margaux. J'ai beaucoup appris sur l'utilisation du smartphone et de l'ordinateur. Ses explications sont claires, simples et précises. Encore, merci à Margaux.»

*(Cécile FAUCHÉ, apprenante des ateliers numériques, Saint-Pardoux-la-Croisille)*

«Avec Margaux, j'ai commencé à apprendre l'informatique et cela de façon individuelle ; Sincèrement, je suis très satisfaite de sa prestation. Je la trouve très compétente.»

*(Isabelle MAS, rendez-vous régulier, Champagnac-la-Prune)*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, 86 personnes ont été accompagnées, soit environ 14,3 par mois, 5 ateliers ont été réalisés. Si vous êtes intéressés par les ateliers, il est tout à fait possible de monter un deuxième groupe. Alors, n'hésitez plus !

### **Pour plus de renseignements :**

Margaux TINTIGNAC au 06 47 57 42 65 ou par mail [margaux.tintignac@gmail.com](mailto:margaux.tintignac@gmail.com)

## AG de l'association Agir pour le Plateau des Étangs

Le 6 novembre 2022, c'est devant une soixantaine de membres, dont plusieurs adhérents de Champagnac-la-Prune que s'est déroulée la 9<sup>ème</sup> assemblée générale de l'association Agir pour le Plateau des Étangs.

Après un échange sur la crise énergétique, force a été de constater que les lobbies éoliens ne désarment pas et continuent de faire pression sur les communes.

En Corrèze, malgré le moratoire voté à l'unanimité du Conseil Départemental le 26 novembre 2021, de nouveaux projets sont en préparation notamment dans l'Ouest du département (*Montgibaud, Eyburie, Uzerche*), deux projets en cours (*Aix et Feyt / La Roche Près Feyt*) sont en attente de la décision du préfet, plusieurs sont à l'instruction dont celui de Champagnac / Saint-Paul et quatre sont en attente devant la cour administrative d'appel de Bordeaux.

En conclusion, M. Philippe BRUGÈRE, maire de Meymac et Président du PNR de Millevaches en Limousin, a pu répondre aux questions de l'assemblée et exposer les raisons du choix fait par l'instance exécutive du PNR de donner un avis défavorable à tous les projets éoliens de son périmètre (*124 communes sur 3 départements*).





## Le milan... royal !



La canicule de cet été n'a pas été propice à l'observation des oiseaux. Trop chaud, trop sec et trop rare les insectes et les graines qui constituent l'alimentation habituelle des petits passereaux de notre campagne. Et, en vertu de l'inégalité coutumière en matière d'ornithologie, la même météo a fait le bonheur des oiseaux opportunistes que sont les pies et les geais, fort nombreux à circuler entre forêts et zones sèches.

Mais, un autre visiteur s'est invité dans le ciel de Champagnac et des communes avoisinantes : le milan royal.

Si les buses font depuis toujours partie du paysage, le milan royal est demeuré longtemps un occasionnel. Toutefois, depuis 4 ou 5 ans, il est de plus en plus fréquent de le voir tourner au-dessus des hameaux, cherchant à repérer puis à chasser mulots, serpents, taupes (*bien que la sécheresse ne les aient incités à sortir qu'aux premières pluies*).

La régularité des observations, quasi quotidiennes et surtout le fait qu'il ne s'agissait plus d'individus isolés incline à penser que ces rapaces cherchent à nicher dans nos plus hautes forêts, notamment de sapins et de hêtres de la commune, heureusement celle-ci encore dépourvue d'éoliennes géantes !

N'hésitez pas à scruter le ciel, même en hiver, car les milans ne sont pas tous migrateurs.

## Sporting Club Tulle Corrèze

La commune dispose de deux cartes d'abonnement pour les matchs du club de rugby tulliste au stade Alexandre Cueille pour la saison 2022 / 2023. Si vous souhaitez en bénéficier, veuillez contacter la mairie au 05 55 29 14 61.

Prochains matchs à 15h00 :

- 05/03/2023 : Tulle - Pamiers
- 26/03/2023 : Tulle - Castelsarrasin
- 16/04/2023 : Tulle - Lavour



# État civil

## Bienvenue aux nouveaux arrivants

Sylvain CAYRE au 2 Grand'Rue

Marine BENABDULLAH-MAURY au 24 Grand'Rue

## La famille s'est agrandie

Félicitations aux parents, Ingrid et Jérôme, et bienvenue à Léandre COUDERT, né le 1<sup>er</sup> décembre 2022

## Il nous a quitté

Jean-Marc PLANTADE le 29 octobre 2022 à Tulle (54 ans)

# Quoi de neuf ?

## ... Du côté des écoles

### Projet « Chemin faisant »

Cette année, les trois écoles du territoire (*La Roche Canillac, Clergoux, Saint-Pardoux-la-Croisille*) s'engagent dans un projet fédérateur et transversal consistant en l'aménagement d'un parcours de randonnée pédestre sur notre commune.

Cette boucle fait partie du programme « Sentiers à thème » en collaboration avec l'OTI (= *Office de Tourisme Intercommunal*) notamment pour la prise en charge de la signalétique (*panneaux et impression*). Pour information, les communes de Gumont et La Roche Canillac participent à ce programme et ont également leur sentier.

Les enfants sont amenés à réfléchir à différents types d'actions dans le but de faire découvrir de manière ludique le chemin :

- la création d'une histoire, d'un scénario,
- la réalisation de panneaux explicatifs sur la faune et la flore sauvages,
- ainsi qu'un volet d'éducation artistique et culturelle où les élèves, en partenariat avec



la plasticienne Pascale GUÉRIN, réaliseront des œuvres en volume qui jalonneront le parcours. Ces œuvres prendront la forme d'abris, de refuges ou encore de cachettes imaginaires pour les animaux.

Fin juin, les enfants restitueront aux familles et aux partenaires leur travail à l'occasion d'une exposition de leurs productions et de photos relatant l'ensemble des étapes du projet et sa mise en œuvre.



Un second semestre qui a rempli toutes nos espérances en terme d'attractivité et de fréquentation.

**23 juillet**, la fête d'été a réuni une centaine de personnes autour d'une soirée paëlla animée par le guitariste du groupe Kaptivant. À noter que cette année, le concours de pêche n'a pu se dérouler pour cause de canicule.

**28 août**, 3<sup>ème</sup> édition de La Champrunoise. La journée a rassemblé 275 participants et 80 casse-croûtes ont été servis. Un événement qui semble avoir trouvé son public et qui requiert la présence de nombreux bénévoles. Nous comptons sur vous pour la 4<sup>ème</sup> édition en 2023.

**18 septembre**, un groupe motivé de six champrunois (*Marie-Josée PAILLEAU, Bruno BRINDEL, Dave JOHNSON, Serge LEFÈBVRE, Roland POUGET et Olivier SERS*) ont organisé, à l'occasion des journées nationales du patrimoine, une exposition à l'église de la commune. Des panneaux explicatifs sur divers thèmes (*cadastre, démographie, impôts, généalogie, historique du monument aux morts, flore locale...*) étaient proposés à un public conquis et ravi.







**25 septembre**, le traditionnel repas de la fête votive où plus de 130 personnes sont venues déguster les farcidures et danser au son de l'orchestre Patrice RIVIÈRE.

**27 novembre**, Pom' en fête est venue clôturer notre programme 2022. Une première édition remarquable et appréciée grâce à la présence de producteurs locaux, la mise à disposition d'un pressoir renoué par Aurore, Serge, Thierry, Nicolas et Jordan sans oublier une météo clémente. L'exposition de variétés anciennes et locales de pommes et les précieux conseils de l'association «Croqueurs de pommes de la Corrèze» ont également contribué au succès de cette journée.

Enfin, le **16 décembre** s'est déroulée l'assemblée générale du Comité. Ont été présentés et approuvés à l'unanimité le rapport moral de la Présidente ainsi que les rapports d'activité et financier. S'en est suivie la présentation du calendrier prévisionnel 2023 et l'élection du nouveau conseil d'administration (9 membres) et du nouveau bureau :

**Présidente :**

Maryse CHASTANG

**Trésorier :**

Grégoire NAVEZ

**Secrétaire :**

Sandra FAUCHER

Le Comité des fêtes remercie l'«ancienne équipe» pour son investissement durant toutes ces années et espère son renouvellement avec la participation de nouveaux membres et bénévoles champrunois. Alors ramenez votre PRUNE!

# Brèves champrunoises

## Scouts toujours

Ils ne sont pas passés inaperçus !

Vous les avez sûrement croisés à bord de leurs véhicules tout terrain, réformés de l'armée.

Et pour cause, tout d'abord c'est une trentaine de scouts qui sont venus début juillet sur notre commune, pour être plus de 100, une semaine après, et cela jusqu'à fin juillet.

Le Conseil municipal a validé de leur faire bénéficier de l'eau gratuite, en échange de quoi, outillés de tronçonneuses et du matériel adéquat, ils ont pu aider le comité des fêtes «Ramène ta Prune» à nettoyer des chemins en vue de La Champrunoise fin août.





## Actions Récup'Aide

L'association Récup'Aide a organisé au mois d'août un déstockage dans la salle polyvalente.

De nombreuses personnes ont pu trouver leur bonheur avec tous les objets qui ont été récupérés.

Le 21 décembre, en début de soirée, l'association a également organisé sa première veillée de Noël. 39 personnes dont 6 enfants ont pu découvrir leur salle polyvalente joliment décorée aux couleurs de Noël, grâce aux bénévoles qui ont participé aux ateliers du mercredi après-midi.

Il y a eu des contes et des chants de Noël. La veillée n'aurait pas pu se terminer sans un goûter et la distribution des cadeaux. En effet, les convives ont reçus leurs présents majoritairement confectionnés à la main par les Champrunoises et Champrunois.

Une grande réussite qui, on espère, sera réitérée l'année prochaine au grand bonheur des petits et des grands.

Enfin, l'association ouvre son petit foyer au 10 le Theil, tous les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois, de 14h à 16h, dès le 9 février. Vous pourrez ainsi consommer café, thé, gourmandises, papoter, emprunter des livres, jouer à des jeux de société ou encore aux boules quand la météo sera plus clémente. Il sera également proposer d'observer à travers le télescope la nuit étoilée au-dessus de Champagnac.

Pour plus de renseignements, contactez Béatrice LEFÈBVRE au 06 65 57 50 36.





## Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

C'est sous un grand soleil et un temps clément que les Champrunois se sont réunis pour commémorer le 104<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la première Guerre mondiale 14-18. Il est à souligner l'importance de

ce temps de mémoire où les générations transmettent leurs valeurs au-delà du simple souvenir surtout dans ces temps si troubles où un conflit majeur se déroule depuis février sur notre continent.



## Téléthon 2022

Cette année, le traditionnel repas s'est déroulé à la salle des fêtes de Gumont, le dimanche 20 novembre midi. Une nouveauté en amont du repas, une petite randonnée entre notre commune et celle de La Roche Canillac où son comité des fêtes accueillait les quelques participants pour une collation.

Comme à son habitude, le repas a été financé par les communes de Champagnac-la-Prune,

Gumont et La Roche Canillac. L'intégralité des recettes s'élevant à plus de 1 100 €, pour une soixantaine de convives, a été reversée à l'AFM Téléthon. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine en espérant que cette manifestation est toujours autant de succès.

L'équipe de la coordination du Plateau remercie le comité des fêtes «Ramène ta Prune» pour son don de 100€.



# Agenda des manifestations

## Mars

**Samedi 18 mars** à 14h :

Troc aux graines et aux plants organisé par le Comité des Fêtes «Ramène ta Prune»  
(salle polyvalente)

## Avril

**Vendredi 14 avril** à 20h30 :

Concours de belote organisé par le Comité des Fêtes «Ramène ta Prune» (salle polyvalente)

## Juin

**Samedi 17 juin** à 19h :

Fête de la Saint-Jean organisée par le Comité des Fêtes «Ramène ta Prune»  
(terrain communal)

## Juillet

**Samedi 22 juillet** à 20h :

Fête d'été organisée par le Comité des Fêtes «Ramène ta Prune» (salle polyvalente)

## Août

**Dimanche 27 août** à partir de 7h30 :

4<sup>ème</sup> édition de La Champrunoise organisée par le Comité des fêtes «Ramène ta Prune»

## Septembre

**Dimanche 3 septembre** à 12h :

Repas champêtre organisé et offert par la Municipalité (salle polyvalente)

**Dimanche 24 septembre** à 12h :

Fête votive organisée par le Comité des fêtes «Ramène ta Prune» (salle polyvalente)

## Octobre

**Dimanche 22 octobre** à 10h :

Fête d'automne organisée par le Comité des fêtes «Ramène ta Prune» (salle polyvalente)





## **Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie**

**lundi** de 14h à 17h

**jeudi** de 14h à 17h

**samedi** de 10h à 12h

PERMANENCE de vos élus les samedis de 10h à 12h

📍 : Mairie de Champagnac-la-Prune 6 Grand'Rue 19320 CHAMPAGNAC-LA-PRUNE

☎ : 05 55 29 14 61

✉ : [mairiechampagnaclaprune@orange.fr](mailto:mairiechampagnaclaprune@orange.fr)

🌐 : [www.champagnac-la-prune-19.fr](http://www.champagnac-la-prune-19.fr)

